

## SOCIÉTÉ

# La naturalisation exigera un meilleur niveau de français

Pour limiter les échecs de l'intégration, la réforme des cours de langue pour les étrangers est lancée. Un certain nombre de procédures seront aussi « dématérialisées ».

JEAN-MARC LECLERC @leclercjm

**IMMIGRATION** La maîtrise du français, clé d'une intégration réussie ? Une évidence et pourtant, de l'aveu du premier ministre en personne, le système actuel connaît de sérieux ratés. Les nouvelles formations à la langue de Molière pour les étrangers voulant acquérir la nationalité française vont donc se renforcer. Cette petite révolution était censée se mettre en place à compter du 1<sup>er</sup> mars, mais la machine à enclencher est lourde.

Chaque année, la naturalisation récompense le parcours d'intégration de plus de 70 000 personnes en France. Or le processus échoue à hauteur de 30 %. En clair : 100 000 personnes au total sont concernées tous les ans. Il faut au minimum atteindre le niveau de français dit A1, cadre européen commun de référence pour les langues, qui correspond à l'usage et à la compréhension de quelques expressions familières et quotidiennes.

Pour le sénateur LR du Rhône, François-Noël Buffet, « la loi de 2016 créant le Contrat d'insertion républicaine (CIR) n'a pas eu les effets escomptés ». Cet élu, qui planche sur le budget asile et immigration à la Haute Assemblée, déplore « la

proportion particulièrement faible des stagiaires atteignant effectivement le niveau A1 ». Selon lui, « la situation est même alarmante pour les publics les plus éloignés de la langue française qui se voyaient prescrire un parcours de 200 heures : moins de la moitié d'entre eux parvenaient à obtenir le niveau A1 (43,7 % en 2017) ».

**Les services de l'État ont constaté que trop de « reconnaissances d'équivalences » étaient accordées sans justification valable**

Édouard Philippe a rappelé récemment une autre réalité dérangeante. En mars dernier, il a pointé l'augmentation du nombre de dispenses accordées à certains candidats pourtant censés être formés et évalués. De même, les services de l'État ont constaté, selon lui, que trop de « reconnaissances d'équivalences » étaient accordées sans justification valable. L'égalitarisme républicain n'y trouve pas son compte et la réforme s'imposait.

Tout découle en fait de la loi Collomb du 10 septembre 2018 sur l'immigration.

Parmi ces dispositions figure le renforcement des objectifs de formation linguistique et d'insertion professionnelle liés au Contrat d'intégration républicaine que signent aujourd'hui les étrangers désireux de devenir français. En cohérence avec ce texte, le projet de loi de finances 2019 a d'abord prévu une augmentation de 34 % des crédits alloués à l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) pour l'« accueil des étrangers primo-arrivants ». L'enveloppe est censée assurer le doublement du nombre d'heures de formation linguistique pour les parcours existants.

« Ainsi, le parcours de 50 heures passe à 100 heures, celui de 100 heures à 200 heures et celui de 200 heures à 400 heures, tandis qu'un nouveau parcours de 600 heures est créé », se félicite François-Noël Buffet. Des crédits supplémentaires ont aussi été débloqués pour mieux soutenir l'orientation et l'insertion professionnelles des signataires du Contrat d'intégration républicaine. L'OFII s'est vu accorder de quoi recruter 70 agents supplémentaires, sans compter les moyens techniques, pour accompagner la montée en puissance de l'ensemble de ces dispositifs.

Dans l'esprit du premier ministre, l'exigence accrue en termes de formation

linguistique et civique a un corollaire : ceux qui remplissent les critères doivent bénéficier d'un parcours d'intégration à la communauté nationale « plus rapide ». Le ministre de l'Intérieur en précisera bientôt les détails. On sait déjà qu'un certain nombre de procédures seront « dématérialisées ». Pour simplifier les démarches, éviter les queues interminables au guichet et permettre un suivi à distance des différentes étapes du dossier de naturalisation.

Le nombre de naturalisations a baissé de 7 % en un an, passant précisément de 83 674 en 2017 à 77 778 en 2018. L'an dernier, 55 830 accès à la nationalité française ont pu se faire par décret et 21 000 par déclaration de mariage. Les 948 naturalisations restantes l'ont été par déclaration au titre de l'ascendance ou des fratries, catégories spécifiques créées en 2016.

« Ceux qui affirment que la France souffrirait d'un système trop laxiste se trompent », affirmait récemment Édouard Philippe. Manuel Valls, pour sa part, avait fixé l'objectif de 100 000 naturalisations par an. En 2018, sous Macron, le gouvernement a certes naturalisé, après déclaration de mariage, près de 1 000 étrangers de moins qu'en 2012. Mais il a accordé par décret presque 10 000 naturalisations de plus que sous Sarkozy. ■



Cérémonie de remise des décrets de naturalisation française, en février, à Perpignan.

MICHEL CLEMENTZ/PHOTOPOR/L'INDEPENDANT/MAXPPP

## EN BREF

**Sophie Pétronin, otage au Mali, « sacrifiée » selon son fils**

Dans un entretien au JDD, le fils de Sophie Pétronin, otage française détenue au Mali depuis le 24 décembre 2016, a déploré que sa mère soit « sacrifiée » par le refus des autorités françaises de « discuter » avec ses ravisseurs. Sébastien Chadaud-Pétronin, qui publie jeudi un livre sur sa mère (*Ma mère, ma bataille*), a exprimé dimanche auprès de l'AFP sa certitude que sa mère était vivante.

**Propos racistes à l'université de Lorraine**

Des propos racistes échangés entre des étudiants sur une messagerie ont été signalés au parquet de Metz par l'université de Lorraine, qui va convoquer « dès le début de cette semaine les auteurs des faits », a-t-elle annoncé dimanche.

## La mort mystérieuse de bovins inquiète des éleveurs

Réunis au sein du collectif « Animaux sous tension », ils pointent du doigt les champs électromagnétiques.

ÉRIC DE LA CHESNAIS @plumedeschamps

**AGRICULTURE** Les champs électromagnétiques, à l'origine de troubles du comportement voire de la mort de plusieurs milliers de bovins en France ? Des cheptels en mauvaise santé, des vaches retrouvées sans vie... Des dizaines d'éleveurs sont concernés par des comportements anormaux de leurs bêtes, non seulement dans l'ouest du pays où sont concentrés la majeure partie des élevages mais aussi dans d'autres régions. Point commun à toutes ces exploitations : la proximité d'une ligne à haute tension, d'un parc éolien, d'une antenne relais ou de panneaux photovoltaïques.

« Après l'installation en 2013 d'un parc éolien situé à 600 mètres de notre bâtiment d'élevage, le taux de mortalité de nos animaux a été multiplié par trois, se désole Murielle Potiron, co-exploitante avec son mari à Puceul, au nord de Nantes. Nos vaches ne veulent plus retourner dans le bâtiment pour se faire traire. La qualité du lait a baissé à tel point que nous avons eu quatre menaces d'arrêt de collecte par notre laiterie. Les vétérinaires ne comprennent pas ce qui se passe car jusqu'ici nous n'avons rencontré aucun problème. Nous avons déposé plainte en 2014 contre l'exploitant des éoliennes. La procédure est en cours mais nous ne pouvons plus attendre, nous

trouver un travail en dehors de sa ferme pour compléter ses revenus agricoles.

Dans les Côtes-d'Armor, Patrick Le Néchet a perdu 120 bovins en cinq ans. Il pointe du doigt l'installation de panneaux photovoltaïques chez son voisin. À 30 kilomètres de là, Stéphane Le Béhec va devoir arrêter son exploitation après la mort de 200 bêtes en trois ans. Il a mesuré avec son voltmètre planté dans la terre ou dans l'eau de sa ferme un taux anormal d'électricité. Selon lui, cela pourrait provenir de plusieurs sources : un transformateur, des antennes relais et des éoliennes.

**Électrosensibles**

D'après les géobiologues, qui étudient l'influence des ondes dans les sols sur le vivant, tous ces équipements créent des courants électriques souterrains qui entraînent la gêne des animaux, qui sont davantage électrosensibles que les êtres humains. « Il est fort probable que les animaux ressentent une gêne réelle lorsqu'ils se situent près de telles installations. Mais de là à expliquer leur mort, il reste un pas à franchir », confirme, plus septique, un vétérinaire rural de la Mayenne.

Face à la multiplication des cas, plusieurs dizaines d'éleveurs réunis au sein du collectif « Animaux sous tension » envisagent de porter plainte contre l'État prochainement. « Nous allons lancer des actions sur le terrain pour sensibiliser les

FOIRE DE PARIS

27 AVRIL - 8 MAI 2019  
PARIS EXPO PORTE DE VERSAILLES

ET SI TOUTES VOS ENVIES ÉTAIENT SUR FOIRE DE PARIS ?

1 295 € TTC

1 095 € TTC

PRIX FOIRE



MOMENTUM ELECTRIC

MODEL T - VÉLO ÉLECTRIQUE

Modèle de vélo électrique confort pour homme et femme. Moteur dans la roue avant et capteur de couple dans le pédalier. Batterie Samsung avec autonomie de 85 km. Assurance Allianz casse et vol 2 ans.

À RETROUVER DANS LE PAVILLON 1

Faites votre shopping sans contrainte

Billets en vente sur [foiredenaris.fr](http://foiredenaris.fr)